

Une autre année...

Monique Lemieux, directrice du Bulletin

L'année se termine avec ce bulletin. Avez-vous remarqué que, même à la retraite, nous parlons toujours en termes d'année scolaire? Quoi d'étonnant? Toute notre carrière aura été marquée au rythme des sessions universitaires; les vieux réflexes ne nous quittent pas de sitôt!

Conformément à la tradition, une portion importante de ce bulletin est réservée aux rapports des comités qui se sont vu confier des mandats par l'assemblée générale de mai 2004 et aux documents qui seront présentés à l'assemblée de mai 2005. Ces bilans permettront à ceux et celles qui n'auront pu participer aux activités sociales ou autres de constater que les choses bougent au sein de l'APR. Dans certains dossiers, nous aurions voulu que les choses aillent plus loin, plus vite; force nous est de constater que, à strictement parler, nous ne faisons plus partie de la structure uqamienne et qu'il nous faut créer de nouveaux liens avec notre institution d'origine. D'où l'importance d'un protocole à redéfinir en fonction de nos besoins, de nos expériences, des projets futurs. D'où également l'importance d'une structure comme le programme UQAM Générations qui offre un nouveau lieu d'action à ceux et celles qui souhaitent garder le contact tout en développant de nouvelles activités.

Dans ce numéro, Yvon Pageau souligne un événement important, le 125^e anniversaire de la mort de Teilhard de Chardin en même temps qu'il nous fait partager sa passion pour le paléontologue, philosophe et homme de science. J'ai moi aussi rencontré une femme passionnée: Anita Caron; une simple chronique est impuissante à transmettre l'enthousiasme qui est le sien. Vous aurez noté l'absence de Daniel Vocelle dans le présent numéro; il prend congé, mais nous souhaitons tous et toutes que ce soit un congé de courte durée.

Je dois vous avouer que la tâche de directrice du bulletin m'a apporté un nouveau dynamisme et que je ne refuserai pas un renouvellement de mandat s'il m'est proposé.

Bonne fin de printemps et bon été à tous et à toutes!

30
mai 2005

Sommaire

Une autre année... <i>Monique Lemieux</i>	1
Rencontre: Anita Caron <i>Monique Lemieux</i>	2
Reconnaissance et honneurs <i>Monique Lemieux</i>	4
50 ^e anniversaire de la mort de Teilhard de Chardin (1881-1955) <i>Yvon Pageau</i>	5
<i>Documents pour l'assemblée générale</i>	
Rapport du président	7
Rapport de la secrétaire	8
Rapport du trésorier (états financiers)	10
Rapport de la directrice du bulletin	14
Concernant le Protocole	14
Rapport des activités sociales	15
Rapport des activités du CAPÉ	16



Anita Caron

::: Monique Lemieux

Originaire de l'École normale Ville-Marie, Anita Caron, professeure émérite associée au Département des sciences religieuses, a fait partie du bassin initial des pionniers et pionnières de l'Université du Québec à Montréal. Elle s'est impliquée avec autant d'ardeur dans l'enseignement et la recherche que dans le service à la communauté. L'élaboration et la réforme de programmes n'ont plus de secrets pour elle. Tout au long de sa carrière, sa recherche a été synonyme de collaboration avec des collègues et avec les jeunes en formation. Il serait trop long d'énumérer les postes de direction qu'elle a occupés en sciences religieuses, mais on ne peut passer sous silence les derniers mandats qui lui ont été confiés de 1985 à 1989 comme vice-doyenne à la Famille des sciences humaines, en 1989-90 comme coordonnatrice du groupe de recherche en sciences humaines qui allait donner naissance à l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF), et comme première directrice de cet institut de 1991 à 1993. Retraitée depuis juin 1993, Anita Caron vit à Cap-Saint-Ignace, municipalité située à 90 km de Québec sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Notre rencontre a eu lieu à Montréal le 8 mars.

Q. Anita, qu'est-ce qui vous amène à Montréal, précisément aujourd'hui ?

R. J'ai plusieurs activités à Montréal, et j'y viens régulièrement. Aujourd'hui c'est une journée spéciale, car je participerai au lancement d'un rapport de recherche remis en juin 2004 et publié en collaboration avec Maria-Elisa Montejo : Conditions d'insertion dans le milieu de la recherche au Québec. Trois études de cas sur les chercheuses d'origines diverses. [Publié par l'ARIR (Alliance de recherche IREF-Relais-Femmes). 150 pages.]

Cette recherche s'est poursuivie dans le cadre des travaux du Réseau québécois des chercheuses féministes.

Q. Depuis 1993, vous êtes restée très active en recherche. Quels ont été les faits dominants de la poursuite de vos recherches ?

R. De 1993 à 1996, j'ai mené une recherche portant sur des alternatives aux représentations des rapports hommes-femmes ; à compter de 1996, j'ai assumé la direction d'une recherche stratégique visant à contrer l'appauvrissement des femmes. Cette recherche s'est réalisée en trois étapes : une première subvention a permis la mise en place de réseaux ; une deuxième a été consacrée à l'organisation d'ateliers stratégiques et la troisième étape a surtout été consacrée au réseautage de chercheuses et d'intervenantes, entre autres en ajoutant des mesures liées à l'économie hétérodoxe pour lutter contre l'appauvrissement des femmes.

Q. En quoi l'économie hétérodoxe se distingue-t-elle de l'économie sociale ?

R. De façon globale, on peut dire que l'économie hétérodoxe est une économie qui n'est pas basée sur les lois du marché mais sur l'ensemble des conditions



Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Conseil d'administration 2004-2005

Président	André Bergeron <i>president@apr-uqam.org</i>
Vice-présidente	Louise Dupuy-Walker
Secrétaire	Denise Daoust
Trésorier	Roch Meynard Denis Bertrand Monique Lemieux Gilles Thérien

Bulletin *Pour la suite du monde*

Directrice Monique Lemieux
bulletin@apr-uqam.org / 514-486-8410

Adresse postale

APR-UQAM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Secrétariat (sans permanence)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Adresses courriel : activites@apr-uqam.org
registraire@apr-uqam.org
webmestre@apr-uqam.org

de vie des personnes. L'économie sociale s'applique à promouvoir des mesures s'inscrivant dans cette perspective. Le réseautage amorcé dans le cadre de la recherche stratégique a contribué, entre autres, à la mise en oeuvre d'un programme de formation en économie hétérodoxe dispensé à des responsables de groupes de femmes du Québec, de la France et de la Belgique.

Q. Nous pourrions poursuivre l'entrevue sur cette dimension pendant des heures, mais j'aimerais que vous nous parliez de vos nouvelles activités. Tout d'abord, comment en êtes-vous venue à élire domicile à Cap-Saint-Ignace ?

R. En 1982, j'achetais la maison de mes grands-parents paternels dans ce village. Comme je savais que je devais la restaurer, je me suis inscrite à une formation de six semaines donnée sous l'égide d'Héritage Montréal, de la Société des architectes de Montréal et du Groupe de recherche sur le patrimoine de l'UQAM sur la restauration domiciliaire. Je me suis lancée avec quelques notions de base — et la belle complicité d'un voisin artisan — dans une entreprise de restauration par étapes. De 1982 à 1992, mon mois de vacances était consacré aux travaux de restauration. Lorsque j'ai pris ma retraite, la restauration était presque complétée.

Q. Jusqu'en 1993, la restauration a donc surtout consisté en un projet de vie personnelle. Vous vous impliquez maintenant dans de nombreux projets communautaires. Quel a été le déclencheur de cette nouvelle orientation ?

R. Le 325^e anniversaire de Cap-Saint-Ignace en 1997. En 1994, on m'avait invitée à participer à des rencontres en vue de cet événement. Une équipe s'est vu confier la réalisation d'une bande vidéo. J'ai participé à toutes les étapes de production de cette bande vidéo de 35 minutes qui rappelle, depuis la concession des premières seigneureries en 1672, l'histoire du développement de cette municipalité.

Q. On peut comprendre qu'une municipalité fasse appel à une universitaire retraitée lorsqu'il s'agit d'écrire, mais votre participation aux projets de votre municipalité d'adoption va bien au-delà de l'écriture. Pouvez-vous nous en donner quelques exemples ?

R. Les fêtes du 325^e en 1997 avaient donné une certaine visibilité au village, mais il fallait faire plus. En 1999, la municipalité crée la corporation Tourisme Cap-Saint-Ignace, qui aura comme mandat le développement touristique. Depuis ce moment, je suis membre

élue du conseil de cette corporation et représente plus particulièrement le secteur culture et patrimoine.

Q. Quels sont les attraits de la municipalité de Cap-Saint-Ignace sur le plan du patrimoine ?

R. On trouve sur le territoire de cette municipalité de nombreux sites et bâtiments patrimoniaux dont certains sont classés, d'autres reconnus d'intérêt patrimonial par la MRC. Le comité culture et patrimoine dont je suis responsable s'est appliqué à les mettre en valeur par la publication de brochures et de dépliants, l'aménagement de panneaux d'interprétation, la création de circuits patrimoniaux. Ce comité est actuellement responsable de l'application de la politique culturelle adoptée par la municipalité en 2003.

Q. Une municipalité de 3 000 habitants qui se donne une politique culturelle, ce n'est pas fréquent. Qu'est-ce qui explique ce dynamisme ?

R. Je pense que l'animation assumée par le comité culture et patrimoine pour mettre en valeur le patrimoine bâti, archéologique, registral, faunique amène les personnes à découvrir les richesses de leur territoire et à souhaiter les rendre accessibles.

Q. Quels sont les projets qui vous occupent présentement autour de la politique culturelle ?

R. Un premier rapport de réalisations a été présenté aux citoyennes et citoyens du Cap-Saint-Ignace en janvier 2005, de même qu'un ensemble de projets parmi lesquels on trouve un atelier culturel sur le cinéma, un rallye patrimonial, des expositions de photos, la mise en valeur d'un ancien atelier d'ébénisterie.

Q. J'ai vu dans *La Lucarne*, le journal de cette association, dont vous êtes la rédactrice en chef, que vous militez dans diverses causes de sauvegarde du patrimoine en-dehors de la région de Cap-Saint-Ignace. Pouvez-vous nous donner quelques exemples des causes qui vous tiennent à coeur ?

R. L'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec existe, en effet, depuis 1982 et j'en assume présentement la présidence. Dans le numéro de l'hiver 2004-2005, je fais état des réclamations de la coalition pour la sauvegarde du Carmel du Mile End à Montréal et des démarches pour la restauration de la maison Brignon-Lapierre dans l'arrondissement Montréal-Nord. Pour l'année en cours, l'association travaille à sensibiliser les municipalités à l'importance de la protection des presbytères et des églises. La sauvegarde du patrimoine religieux

me tient à coeur; il est plus intéressant d'utiliser un bâtiment religieux désaffecté à des fins culturelles que de le transformer en copropriétés.

Q. Entre votre vie professionnelle de professeure-chercheuse en sciences humaines et votre vie de retraitée consacrée à la valorisation et à la sauvegarde du patrimoine, y a-t-il un dénominateur commun ?

R. Bien sûr! En réalité, je fais ce que j'ai toujours fait : concevoir et rédiger des demandes de subventions et de commandites, constituer et animer des équipes multidisciplinaires, encadrer des chargés ou chargées de projets, procéder à la diffusion des résultats auprès de la population et faire en sorte que les résultats aient un impact sur la formation des jeunes. Les objets changent, les organismes ciblés diffèrent, mais la démarche est la même; je fais servir toute l'expérience acquise dans ma vie professionnelle à de nouveaux objectifs.

En entendant Anita Caron se faire ambassadrice d'une politique culturelle municipale, j'ai compris que derrière tout projet mobilisateur il y a des personnes qui s'engagent à fond. Ceux et celles qui la connaissent ne sont pas surpris de cet engagement envers une cause, comme en fait foi le témoignage d'une retraitée, ex-directrice de l'IREF, Jacqueline Lamothe :

« Lors d'une rencontre avec Anita nouvellement retraitée, je lui demandai ce que ce changement de statut avait eu comme effet dans sa vie. Elle me répondit avec son rire si chaleureux : « Moins de réunions et plus de temps pour la recherche! »

L'ampleur et la qualité de ses réalisations, reconnues publiquement lors des nombreux hommages qui lui furent rendus en reconnaissance de son implication exceptionnelle au sein de l'UQAM, n'ont en rien diminué depuis 1993. L'infatigable Anita n'a pas ralenti ses activités. S'il est possible, en a élargi et diversifié les objets, les lieux et domaines.

Femme de coeur, de principe, de solidarité et d'engagement, elle poursuit avec passion sa carrière de « défricheuse » et de bâtisseuse. Pour tout cela et bien plus encore, elle suscite l'admiration de nous tous et toutes!

Le petit salon illustre de l'APR

Reconnaissance et honneurs

::: Monique Lemieux

Parmi les publications récentes de l'année en cours, nous tenons à souligner la parution d'un ouvrage de notre collègue Gilles Thérien : *Lectura, Imaginación y Memoria*, Programa Editorial Universidad del Valle, Cali, Colombie, 2005. 218 p.

50^e anniversaire de la mort de Teilhard de Chardin (1881-1955)

::: Yvon Pageau

Teilhard de Chardin est né en 1881, en Auvergne, près de Clermont-Ferrand, une ville dominée par le volcan éteint du Puy de Dôme ; à ses pieds, des laves en colonnes prismatiques. Un univers minéral, tellurique, qui l'a marqué à jamais.

Dès son jeune âge, il collectionne roches et minéraux. En 1899, il a 18 ans et entre chez les Jésuites. En confisquant les biens des congrégations religieuses, la Loi Combes de 1902 force les religieux à l'exil. Teilhard se retrouve donc à Jersey, île britannique au large de Saint-Malo, pour ses études philosophiques (1902-1905).

Dans ses temps libres, il ramasse des roches. De 1905 à 1908, il enseigne la physique au Collège des Jésuites du Caire. Il ramasse des fossiles dans le Crétacé (120-65 Ma; Ma=millions d'années). Il va au Fayoum, au Sud du Caire, célèbre gisement de l'ère Tertiaire (65-2 Ma). Retour en Angleterre, à Hastings, pour la théologie.

En 1911, il écrit un papier sur *Les roches éruptives de Jersey*. Il entre au Museum pour étudier la paléontologie. Le directeur, Marcellin Boule, lui confie une collection de fossiles d'âge tertiaire de France. Ses études sont interrompues par la guerre de 1914-1918, où il est brancardier.

En 1921, il obtient son doctorat. De 1921 à 1923, il enseigne la géologie à l'Institut catholique de Paris. En 1923, il part pour la Chine, où le Père Licent a créé un Musée à Tien-Tsin. Boule, intéressé aux fossiles de Chine, subventionne Teilhard à cette fin. Grand voyageur, il sillonne la Chine, va en Inde, en Éthiopie, en Birmanie, en Indonésie, en Amérique et en Afrique : il devient la référence mondiale du Tertiaire. Et aussi la référence mondiale de l'ère Quaternaire, qui a vu l'apparition de l'Homme, car il était à Pékin (Choukoutien) quand on a découvert des outils de pierre taillés, puis un crâne du *Sinanthrope*, en 1928. Le voilà face à l'évolution de l'Homme.

Ce Jésuite paléontologue a mis l'évolution au centre de sa philosophie. Pour lui, l'évolution est irréversible, elle mène quelque part et même vers Quelqu'un. On commémorera l'anniversaire de sa mort à New York et à Washington du 3 au 10 avril 2005. Je remercie *Pour la suite du monde* de publier cet extrait de *Les singularités de l'espèce humaine* dans *L'Apparition de l'Homme* (Seuil, 1956), pp. 293-371. Ce texte, daté de janvier 1954 à New York, est envoyé (après révision) à l'éditeur Masson de Paris pour *Les Annales de paléontologie*, le 1^{er} avril 1955. Teilhard meurt neuf jours plus tard, le 10 avril 1955.

C'est le testament de Teilhard. Le texte qui suit est tiré de *L'apparition de l'Homme*, pp. 340-351 *passim*.

Yvon Pageau

La fin du monde

Nous ne sommes pas égarés, bien au contraire, dans l'Univers : puisque, si épaisse soit la brume à l'horizon, la loi cosmique de convergence du Réfléchi est là pour nous signaler, avec la certitude d'un radar, la présence d'une cime vers l'avant. Mais il y a des ratés : une fleur qui avorte, un pain qui brûle dans le four... Mais ne manquerons-nous pas de ressources matérielles pour que la noosphère se réalise ? Pour arriver jusqu'en haut, aurons-nous le temps suffisant ? Et surtout aurons-nous intérieurement assez de génie et assez d'élan ? ...En matière de fin du Monde, la première idée qui vient à l'esprit, celle à la base de toutes les croyances ou craintes populaires, est l'éventualité d'une destruction, ou au moins d'une rapide altération planétaire. Collision sidérale, brusque refroidissement du globe, ou encore disparition de la couche d'ozone qui nous protège de certains rayons dévorants... Il n'y a pas plus d'un million d'années que l'Homme est apparu, isolé et désarmé, en un coin de la Terre. Et ce peu de temps lui aura suffi à couvrir la

phase dilatée tout entière de son développement phylétique... Pourquoi la phase de compression durerait-elle beaucoup plus longtemps que la phase de dilatation ? ...L'espèce humaine n'a rien à redouter de l'équilibre des cieux. D'ici le moment où nous mettrons le pied sur le sommet biologique vers lequel nous pousse l'Évolution, si quelque chose vient à nous faire défaut, ce ne sera pas le sol qui nous porte. Dans un, deux ou trois millions d'années, la Terre sera certainement toujours là, sous nos pieds. Et toujours aussi habitable quelle l'est aujourd'hui, de par sa température et ses continents.

Mais avant que cet instant suprême n'arrive, ne l'aurons-nous pas, par hasard, déjà dépouillée nous-mêmes, dans notre imprévoyance ? Grâce à une supériorité psychique qui lui permettait de supplanter toute autre vie que la sienne, l'Homme s'est tellement reproduit (par la pierre, le fer, le feu), et il a si bien travaillé que son action a finalement réussi à rompre entre le sol et lui, le vieil équilibre des choses... Mais à la suite d'une montée incroyablement rapide de la population du monde, le danger de disette devient si évident que les cris d'alarme se font entendre de toutes parts...

En présence d'une situation dont je serais le dernier à vouloir minimiser la réalité et la gravité, je me refuse, pour ma part, à être pessimiste. Mais au contraire, et sans cesser d'être réaliste, je maintiens que, d'un point de vue économique, rien ne nous empêche de continuer à penser que, pour l'Homme, « la vie commence demain ». Voici pourquoi.

Imprévoyance ou hardiesse et sagesse

Par effet irrésistible d'accélération dans la consommation nous vidons rapidement nos gisements de fer, de pétrole, de charbon. En revanche, juste à point nommé, ne voyons-nous pas nos physiciens mettre la

main sur l'énergie nucléaire, et nos chimistes sur les synthèses organiques ? Comment s'assurer qu'en l'an 3000, l'Humanité se trouve mieux nourrie et mieux équipée qu'elle ne l'est aujourd'hui, dans son effort pour faire face à sa destinée biologique ? À ces questions, personne ne peut répondre avec précision. Mais, en attendant, une chose au moins est sûre. Et c'est qu'une telle plénitude de survie matérielle ne peut être assurée que par toujours plus de Science, et toujours plus d'Ambition, et toujours plus de Sagesse.

Ce que, en l'espace d'une génération, les physiciens ont réalisé dans le domaine de l'atome, pourquoi demain, dans le domaine du cellulaire, du germinal, du neurone, les biologistes n'arriveraient-ils pas à le faire ? ...Mettre la main sur les ressorts de la reproduction, de l'embryogenèse, de la sélection pour que non seulement le groupe social pris dans sa réalité globale, mais les individus eux-mêmes de génération en génération, se trouvent de plus en plus cérébralisés, non plus par sélection naturelle, mais par sélection dirigée : qui oserait affirmer aujourd'hui qu'avant 10 000 ans d'ici cette folle imagination d'hier ne sera pas devenue réalité ? Je sais parfaitement, et j'éprouve, tout ce que pareille supposition éveille de répulsions et d'inquiétudes justifiées. Je mesure, comme tout le monde, les multiples et mortels dangers attachés non seulement à la possession d'un tel pouvoir, mais plus encore peut-être aux expériences conduisant à son acquisition. Mais, à toutes ces objections de la tête et du cœur, de la Morale et des Religions, je ne puis que répondre ceci : rien, absolument rien, n'empêchera jamais l'Homme (poussé qu'il est en cela par une urgence intérieure d'ordre cosmique) d'aller en toutes directions, et plus spécialement en matière de biologie, jusqu'à l'extrême bout de ses puissances de recherche et d'invention. *passim* 347-51.

Résultats du vote sur le projet de *Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite*

	POUR	CONTRE	ABST.
Votes reçus par courriel	19	4	--
Votes reçus par la poste	42	4	2
TOTAL	61	8	2
Bulletins envoyés	182		
Votes reçus	71 (39,0 %)		

Rapport du président

::: André Bergeron

Les activités 2004-2005

Le conseil d'administration de l'Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM s'est réuni chaque mois pour tenir à jour les dossiers concernant les services aux membres de l'APR.

Gilles Thérien fera état, dans ce bulletin, des nombreuses démarches concernant le projet de protocole d'entente entre l'UQAM et l'APR.

Il y a eu, tout au long de l'année, après les réunions du CA-APR, un dîner ainsi que des activités ouvertes à tous les membres de l'APR, ce dont Louise Dupuy-Walker rend compte. Activités qui ont été organisées en collaboration avec la secrétaire Denise Daoust, qui fait son compte rendu dans ces pages.

Le conseil a mandaté Louise Dupuy-Walker et Denis Bertrand pour rédiger un document explicatif au sujet des modifications de certains aspects de la Mention d'honneur dont Jacques de Tonnancour a été l'heureux récipiendaire en 2004.

Monique Lemieux a relevé avec bonheur le défi de poursuivre la parution du bulletin *Pour la suite du monde*. C'est un instrument de communication apprécié, selon le témoignage des lecteurs.

Roch Meynard a mené de front ses fonctions de trésorier et de registraire. Il a assuré avec constance les communications avec les membres par notre site Web, puis par l'envoi de courriels et aussi, selon les besoins ponctuels, d'une feuille imprimée nommée *APRvite*. A titre de trésorier, il remet son rapport annuel sur l'état financier de notre association.

Louise Dupuy-Walker et André Bergeron ont rencontré, en avril 2005, les futurs professeurs retraités pour leur présenter les activités de l'APR, répondre à leurs questions et leur proposer de se joindre à notre association.

Pierre-Yves Paradis et André Bergeron ont participé à un comité conjoint APR-AQG (Association québécoise de gérontologie) au sujet du vieillissement. Un projet « Option Aînés » a été soumis par ce comité à Synergie 50+ en vue d'organiser des rencontres de ré-

flexion sur le vieillissement et de prévoir des interventions sur ce sujet, en particulier, par le truchement des médias. Cette activité sera normalement ouverte à tous les membres d'UQAM Générations en septembre prochain.

La bourse APR-UQAM de 1 000 \$ a été attribuée à Sylvie Juneau, étudiante à la maîtrise en chimie.

Projets en cheminement

Voici quelques points qui solliciteront l'attention du conseil d'administration pour les mois à venir.

1. Continuer les démarches pour que l'APR fasse profiter la communauté uqamienne de ses ressources humaines pour la protection et la mise en valeur du patrimoine de l'UQAM.

2. En analysant les réponses au questionnaire qui a été envoyé à tous les membres, le CA pourra mieux évaluer leurs besoins et leurs intérêts. Nous aimerions, en particulier, que les membres qui seraient confrontés à des situations difficiles ou critiques, au plan de la santé ou au plan familial par exemple, puissent communiquer avec le CA, qui pourrait susciter des actions de solidarité entre les membres.

3. Au cours de cette année, le CA a initié une réflexion sur les sens et les modalités de la retraite. Ceux qui aimeraient participer à cette démarche sont invités à s'adresser à Monique Lemieux, qui est responsable de ce dossier.

4. Depuis la fondation de l'APR-UQAM, en 1990, et sa reconnaissance par diverses instances de l'UQAM, il existe un lien moral de réciprocité entre l'Université et les professeures et professeurs retraités. Le nombre de ceux-ci augmente et plusieurs sont fort actifs dans divers domaines, tant au sein de l'UQAM que dans la société civile. Leur implication dans l'Université et leur rayonnement social sont grandement utiles à la mission de l'UQAM. Nous pensons que le temps est venu d'établir un lien institutionnel d'appartenance entre ces retraités et leur université et d'avoir un lieu formel d'expression de leurs préoccupations concernant l'UQAM.

Plusieurs associations de professeurs retraités en Amérique du Nord sont en train de promouvoir diverses solutions pour assurer un lien institutionnel entre leur université et ses retraités, par exemple, un comité permanent des retraités rattaché à l'assemblée universitaire, un sénat universitaire, un observatoire, une faculté des professeurs retraités... Pour notre part, nous avons opté, en tenant compte de la nature de l'UQAM, pour une Commission statutaire des professeurs retraités rattachée au conseil d'administration de l'UQAM. Ce projet a été soumis aux membres de l'APR pour consultation en 2004. Cependant, faute de temps, cette proposition du CA n'a pu être discutée lors de la dernière assemblée générale et a été déposée pour considération ultérieure.

À titre personnel, je suggère que ce projet de Commission des retraités représente l'ensemble des retraités de l'UQAM regroupés en associations. Il me semble

souhaitable que les membres de l'APR soient mieux informés de cette problématique et qu'ils puissent s'impliquer dans ce projet novateur qui se situe dans le prolongement des initiatives historiques qui se sont manifestées au sein de l'UQAM.

Je souhaite enfin que tous les professeurs et professeurs retraités deviennent membres de l'APR en vue de mieux assurer notre solidarité et notre capacité d'initiative et de service. Ce souhait s'inscrit dans la mouvance de la signature du Protocole UQAM-APR qui concerne tous les professeurs et professeurs retraités. Nous avons beaucoup apprécié les quelques commentaires très significatifs des membres lors de la consultation sur ce projet de protocole.

En terminant, je tiens à souligner l'esprit de collaboration et la disponibilité des membres du CA, ce qui nous a permis de promouvoir de notre mieux les intérêts des membres de l'APR.

Assemblée générale 2005

Rapport de la secrétaire

::: Denise Daoust

Le conseil d'administration a tenu sa première réunion le 28 mai 2004. Après discussions, les tâches ont été réparties de la façon suivante :

Présidence : André Bergeron

Vice-présidence : Louise Dupuy-Walker

Secrétariat : Denise Daoust

Trésorerie : Roch Meynard

Conseillers et conseillère : Denis Bertrand, Monique Lemieux, Gilles Thérien.

Les membres du conseil d'administration sont aussi responsables des comités, initiatives, et tâches suivantes :

Direction du bulletin d'information *Pour la suite du monde* : Monique Lemieux;

Révision et mise en page du bulletin : Monique Lemieux et Roch Meynard;

Comité des activités sociales et culturelles : Louise Dupuy-Walker et Denise Daoust;

Registraire et webmestre : Roch Meynard;

Archiviste : Gilles Thérien, qui assurera le lien avec une personne qui sera désignée ultérieurement;

Centre d'aide pédagogique aux étudiants (CAPÉ) : Nadia Fahmy-Eid. Monique Lemieux assurera le lien avec le conseil d'administration de l'APR-UQAM;

Dossier de révision du *Protocole des droits et privilèges des professeurs, professeurs à la retraite* : Gilles Thérien;

Envoi des vœux d'anniversaire : Suzanne Lemerise. Monique Lemieux assurera le lien avec le conseil d'administration de l'APR-UQAM.

Les membres du conseil d'administration sont aussi responsables des représentations suivantes :

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) : André Bergeron, Louise Dupuy-Walker et Roch Meynard;

Comité de gestion du Centre de services de l'UQAM et de la Caisse d'économie de la Culture : Bertin Trottier;

Comité exécutif du Centre de services de l'UQAM de la Caisse d'économie de la Culture : Bertin Trottier.

Après discussion, on décide que les réunions se tiendront le mercredi. Celles-ci seront suivies d'un repas et de l'activité du mois.

Le calendrier des réunions mensuelles est fixé. (Voir documents APR-03a 2004-2005 et APR-03b 2004-2005)

Au cours de la réunion suivante (25 août 2004), on aborde la question de la prise des messages téléphoniques, de même que diverses questions relatives à la présentation visuelle du bulletin d'information, particulièrement en ce qui a trait à l'utilisation de la couleur et des coûts que cela implique. On s'entend pour la publication de quatre numéros du bulletin d'ici la fin mai 2005.

On planifie l'horaire des projets. Ainsi, on s'entend pour que le *Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite* soit soumis aux membres de l'Association d'ici l'assemblée générale de mai 2005. Un projet global des activités sociales et culturelles devra être proposé dans les meilleurs délais. On s'entend sur la pertinence de faire parvenir un questionnaire aux membres de l'APR-UQAM afin de connaître leurs besoins et leurs souhaits en matière d'activités sociales et culturelles. Enfin, on se réjouit des possibilités de collaboration avec l'association APRÈS-L'UQAM, suite à une lettre reçue de Thérèse Leduc, présidente de l'association du personnel retraité de l'UQAM.

À la réunion du 20 octobre 2004, on se questionne sur la pertinence de s'intéresser spécifiquement aux questions relatives à la réalité du vieillissement que vivent les membres de l'APR-UQAM. On mentionne le fait que cette question pourrait être traitée dans le cadre du projet Synergie 50+. On souligne le rôle de l'APR-UQAM dans la campagne Centraide. On discute des modalités d'attribution de la Bourse d'excellence offerte par l'APR en collaboration avec la Fondation de l'UQAM.

Au cours des réunions subséquentes (24 novembre 2004 et 19 janvier 2005), on approfondit les questions soulevées précédemment. Plusieurs textes concernant les différents sujets abordés sont discutés et remaniés, particulièrement en ce qui concerne le *Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite*.

La réunion du 23 février porte principalement sur les commentaires des membres de l'APR-UQAM reçus

suite à un envoi d'une version provisoire du *Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite*. Ce protocole est devenu un projet entre l'UQAM et l'APR-UQAM, le SPUQ n'étant plus directement relié au dossier, compte tenu du fait que le protocole d'entente concerne l'Université et les professeures, professeurs retraités n'ayant plus de lien d'emploi avec l'UQAM.

Une discussion s'engage, qui amène certaines précisions au niveau du texte du protocole. Le conseil d'administration adopte une version remanié du protocole qu'il décide, à sa réunion du 23 mars 2005, de soumettre au vote à distance des membres de l'APR-UQAM.

Les membres du conseil d'administration s'entendent aussi sur l'importance d'accorder un Prix de reconnaissance de l'APR-UQAM. On remet toutefois à plus tard l'examen des modalités liées à l'octroi de ce prix.

À la réunion du 20 avril 2005, le registraire dépose les résultats du vote des membres, qui acceptent le texte du Protocole à la majorité. Les résultats sont publiés ailleurs dans ce bulletin et seront communiqués à l'assemblée générale du 18 mai. Au cours de cette réunion, on fait le point sur diverses activités, dont les activités sociales et culturelles. On constate que celles-ci rassemblent de plus en plus de membres et semblent de mieux en mieux adaptées aux besoins des membres. On s'entend pour faire parvenir aux membres de l'APR-UQAM un questionnaire traitant de ces questions et d'autres, avant la tenue de l'assemblée générale du mois de mai 2005.

André Bergeron a annoncé qu'il ne sera pas candidat à un poste au conseil d'administration et par conséquent au poste de président de l'Association. Tous conviennent de l'importance de trouver un candidat pour le prochain exercice.

Les activités du conseil d'administration de l'APR-UQAM, les dossiers en cours, les projets réalisés et ceux qui doivent être mis sur pied sont mentionnés dans certains bulletins de liaison. Pour les détails des assemblées, on peut consulter les procès-verbaux des réunions sur le site Web de l'Association : www.apr-uqam.org.

Rapport du trésorier et registraire

::: Roch Meynard

L'Association est toujours dans une situation financière satisfaisante. Comme l'indique le bilan de la page 11, nous avons terminé l'année avec un avoir net de 2 256,41 \$. Cela est conforme aux prévisions déposées l'an dernier, qui avaient justifié que la cotisation soit portée à 35 \$ à compter de l'exercice 2005-2006.

Nous avons encore cette année bénéficié d'un soutien financier du SPUQ à la hauteur de 3 500 \$.

Nos participations à des organismes extérieurs sont restées les mêmes : cotisation à la FRUQ, et à

travers elle, à l'Alliance des associations de retraités (AAR), aux Associations de retraités des universités québécoises (ARUQ) et aux Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUC).

Le fichier des professeurs retraités a été maintenu par le registraire (et amélioré grâce à une version plus récente du progiciel de bases de données).

L'accroissement de l'effectif de l'Association reste graduel et relativement lent, à 10-15 nouveaux membres par an.

Effectif de l'Association au 30 avril 2005

		%
ENSEMBLE DES RETRAITÉS au fichier APR-UQAM		
Nombre total de dossiers au fichier	379	
Dossiers inactifs (décès)	-58	
Dossiers inactifs (retrait à leur demande)	-1	
Nombre de dossiers pertinents	320	
Professeurs retraités	314	100,0
Professeurs en retraite graduelle	2	
Retraite annoncée	1	
Membres d'honneur	3	
Nombre de dossiers pertinents	320	
MEMBRES DE L'ASSOCIATION -- 30 avril 2005		
Nombre de cotisants,		
professeurs retraités	180	57,3
professeurs en retraite graduelle	1	
Décès dans l'année, cotisants	-1	
Total en fin d'exercice, membres cotisants	180	
Membres d'honneur	3	
Total en fin d'exercice, membres actifs	183	
Membres actifs qui ont une adresse courriel	145	79,2

Bilan au 30 avril 2005

ACTIF

Actif à court terme		
Encaisse		
CE Desj. Culture – EOP	1 111,98 \$	
CE Desj. Culture – ES1	1 325,47 \$	
CE Desj. Culture – CS	5,00 \$	
<i>Total encaisse</i>		2 442,45 \$
Soutien financier externe		
Compensation SPUQ à recevoir		
<i>Total soutien financier externe</i>		0,00 \$
Débiteurs		
Comptes-clients APR-UQAM		
	0,00 \$	
<i>Total débiteurs</i>		0,00 \$
<i>Total actif à court terme</i>		2 442,45 \$
Actif à long terme		
Immobilisations		
Équipement de bureau		
	101,01 \$	
Matériel informatique		
	483,26 \$	
<i>Total immobilisations</i>		584,27 \$
Amortissement accumulé		
Équipement de bureau		
	-101,01 \$	
Matériel informatique		
	-483,26 \$	
<i>Total amortissement accumulé</i>		-584,27 \$
<i>Total actif à long terme</i>		0,00 \$
Total actif		<u>2 442,45 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs		
Compte en fiducie ARUQ		
	186,04 \$	
Cotisations payées d'avance		
	0,00 \$	
Compte UQAM #4-872-A88-1-5		
	0,00 \$	
<i>Total dettes courantes exigibles</i>		186,04 \$
<i>Total passif à court terme</i>		186,04 \$
Total passif		186,04 \$
AVOIR DE L'ASSOCIATION		
Avoir net en début d'exercice		
	3 077,89 \$	
Apport de l'exercice courant		
	-821,48 \$	
Total avoir de l'Association		2 256,41 \$
Total passif et avoir de l'Association		<u>2 442,45 \$</u>

État des résultats du 1er mai 2004 au 30 avril 2005

REVENUS

Cotisations et dons			
Cotisations annuelles ordinaires	5 290,00 \$		
Cotisations de soutien	0,00 \$		
<i>Total cotisations et dons</i>		5 290,00 \$	
Soutien financier externe			
Soutien SPUQ – Fr. de représentation	800,00 \$		
Soutien SPUQ – Fr. de poste	1 474,43 \$		
Soutien SPUQ – Impressions, reproductions	1 225,57 \$		
<i>Total soutien financier externe</i>		3 500,00 \$	
Autres revenus			
Activités culturelles et sociales	0,00 \$		
Événements spéciaux, divers	0,00 \$		
Revenus d'intérêts	0,66 \$		
<i>Total autres revenus</i>		0,66 \$	
Total REVENUS			8 790,66 \$

DÉPENSES

Salaires, honoraires, commissions			
Honoraires de projet	0,00 \$		
<i>Total salaires, honoraires, commissions</i>		0,00 \$	
Impôts et taxes (TPS, TVQ)			
TPS	278,34 \$		
TVQ	318,19 \$		
Autres taxes payées	27,90 \$		
<i>Total impôts et taxes</i>		624,43 \$	
Dépenses de fonctionnement			
Location, entreposage, assurances	310,00 \$		
Frais de voyage et de représentation	1 904,30 \$		
Tributs commémoratifs	175,00 \$		
Poste, messageries, transport, téléphone	1 842,20 \$		
Bulletin <i>Pour la suite du monde</i>	1 215,95 \$		
Buletin APRvite	345,30 \$		
Impressions, reproductions	217,92 \$		
Papeterie, fournitures	957,84 \$		
Logiciels, services informatiques	882,26 \$		
Droits, permis, taxes d'affaires	32,00 \$		
Cotisations, redevances	716,00 \$		
Prix et reconnaissances APR	194,47 \$		
Activités culturelles et sociales	193,27 \$		
Frais financiers	1,20 \$		
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>		8 987,71 \$	
Amortissement, dépréciation			
Équipement de bureau	0,00 \$		
Matériel informatique	0,00 \$		
<i>Total amortissement, dépréciation</i>		0,00 \$	
Total DÉPENSES			9 612,14 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			-821,48 \$

Prévisions budgétaires pour l'exercice 2005-2006

	<i>Prévisions 2005-2006</i>	<i>Exercice 2004-2005</i>	
		<i>Résultats</i>	<i>Prévisions</i>
Prévisions de revenus			
Cotisations ordinaires des membres 180 à 35 \$, 5 à 20 \$	6 400 \$	5 290 \$	5 200 \$
Soutien financier du SPUQ	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
Autres revenus	0 \$	1 \$	50 \$
Total des revenus pour l'exercice	9 900 \$	8 791 \$	8 750 \$
Prévisions de dépenses			
Honoraires, compensations, dédommagements	100 \$	0 \$	200 \$
Frais de représentation et de voyage <i>Réceptions, délégations, voyages, etc.</i>	1 900 \$	1 904 \$	1 950 \$
Frais de poste, messageries <i>Frais d'envoi, poste, téléphone, etc.</i>	2 200 \$	1 842 \$	2 200 \$
Publications et documents officiels <i>Bulletin, APRvite, documents officiels</i>	1 800 \$	1 561 \$	1 800 \$
Papeterie, impressions, fournitures <i>Papier à en-tête, fournitures, logiciels, etc.</i>	1 800 \$	2 058 \$	1 800 \$
Activités culturelles et sociales	200 \$	193 \$	0 \$
Cotisations, permis, assurances, tributs comm.			
Cotisation FRUQ (4 \$ par membre)	740 \$	716 \$	700 \$
Associations affinitaires	100 \$	0 \$	200 \$
Droits, permis, frais divers	40 \$	36 \$	60 \$
Locations, entreposage, assurances	320 \$	310 \$	300 \$
Tributs commémoratifs, prix, reconnaissances	200 \$	370 \$	100 \$
Amortissement, dépréciation, taxes diverses			
Amortissement (équipement et matériels)	0 \$	0 \$	0 \$
TPS, TVQ et autres taxes	650 \$	625 \$	650 \$
Total des dépenses pour l'exercice	10 050 \$	9 615 \$	9 960 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-150 \$	-824 \$	-1 210 \$

Rapport de la directrice du bulletin

::: Monique Lemieux

Lorsque j'ai accepté un poste au conseil d'administration de l'APR, je ne me doutais pas que cette nomination me conduirait à la direction du bulletin ; je dois dire que, jusque là, je ne m'étais pas vraiment intéressée à l'association des retraitées et retraités et que j'ai découvert l'APR en même temps que le bulletin. Au départ, j'ai donc accepté la direction de *Pour la suite du monde* avec une certaine naïveté et je l'ai ensuite abordée avec une certaine appréhension devant le professionnalisme de Rachel Desrosiers et le souffle qu'elle lui avait donné. Je me suis efforcée de maintenir l'intérêt des membres et d'après les témoignages reçus, il semble que ce soit le cas. Je rappelle que la qualité du produit final revient à Roch Meynard et je le remercie de son aide si précieuse.

À partir du numéro de décembre, j'ai eu envie d'apporter une touche personnelle en ajoutant une chronique de rencontres avec des collègues qui exercent leurs talents de façon différente depuis leur retraite. Ces rencontres avec Jacques Lefebvre, Alfred Dubuc et Anita Caron ont été pour moi des moments privilégiés et j'ai le sentiment qu'à travers ces démarches personnelles se profilent des questions de vie qui nous interpellent tous et toutes. Ces rencontres se poursuivront l'année prochaine, peut-être avec l'aide d'un rédacteur ou d'une rédactrice. Avis à toute per-

sonne intéressée à collaborer ou à faire des suggestions de rencontres!

Un bulletin comme *Pour la suite du monde* ne vit que par ses collaborateurs et collaboratrices. Je remercie ceux et celles qui nous ont proposé des articles ou qui ont répondu avec empressement à nos sollicitations. Avec l'augmentation des membres, il faut s'attendre à de nouvelles collaborations, à de nouvelles rubriques. L'Association cherche présentement à mieux rejoindre ses membres et à répondre à leurs besoins, comme en fait foi le questionnaire envoyé par le comité des activités sociales. Le bulletin pourra s'inspirer des réponses qui seront faites à ce sondage.

En terminant, je dois ajouter un bémol : je n'ai pas l'impression d'avoir trouvé la bonne façon d'aller chercher l'information nécessaire pour alimenter *Le petit salon illustre*. Je suis certaine qu'il y a beaucoup de réalisations dignes de mention qui n'y figurent pas et je le regrette. Je prie de nouveau les collègues qui publient, qui font des expositions, qui reçoivent des distinctions honorifiques de nous le laisser savoir, sans fausse modestie. Mais je sais très bien que l'appel à tous ne suffit pas. Je m'interroge sur de nouveaux modes de transmission et sur un nouveau dynamisme à donner à cette rubrique l'année prochaine.

Assemblée générale 2005

Concernant le Protocole

::: Gilles Thérien

À la suite du mandat donné par l'AG 2004, une version définitive du protocole a été mise en place. Un comité de l'APR-UQAM dont faisaient partie Louis Gill, Nathalie Langevin, Suzanne Lemerise et Claude Sabourin a mis au point l'essentiel du protocole actuel. Je leur en suis très reconnaissant. Louis Gill nous a fait profiter du « protocole de 97 », auquel il avait travaillé. Je les remercie vivement, comme je remercie aussi l'exécutif du SPUQ de son support et de ses conseils, et le vice-recteur Mauro Malservisi de son ouverture et de sa diligence malgré les problèmes inhérents à sa fonction.

Le protocole qui est le nôtre est, en fait, une entente de collaboration entre les retraités et l'UQAM. Il ne s'agit pas d'un texte de loi comme l'est une convention, mais d'un protocole de coopération dans une université en changement d'une part, et d'une ressource de plus en plus importante de l'autre. Il appartient à l'APR d'exploiter les diverses possibilités, quitte à en ajouter d'autres au besoin. Nous avons voulu choisir la souplesse, c'est à nous de la pratiquer. L'APR-UQAM pourra ainsi faire en sorte que le couperet de la retraite ne diminue en rien la ressource intellectuelle que nous sommes tant pour l'université que pour la société.

Rapport des activités sociales et culturelles

::: Louise Dupuy-Walker et Denise Daoust

Les responsables du comité des activités sociales et culturelles ont organisé pour vous cette année huit activités qui ont eu lieu les mercredis 22 septembre, 20 octobre et 24 novembre 2004, suivis des mercredis 19 janvier, 23 février et 23 mars. Notre avant-dernière activité a eu lieu le jeudi 21 avril, et la dernière le mercredi 11 mai 2005.

Nous avons cette année porté une attention particulière au choix des restaurants. Nous avons tenté d'allier la qualité de la nourriture à la proximité du lieu où se tiendrait l'activité de l'après-midi. À deux occasions, l'activité s'est déroulée au restaurant même. Nous avons goûté aux menus des restos suivants : le *Bistro-terrasse des Moulins*, *Chez Pierre*, *l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*, *Le Convivial*, *Le Petit Extra*, *Chez Laloux* et le *Il Martini*.

La popularité des activités gastronomiques ne s'est pas démentie. Nous avons même dû refuser six personnes pour le repas à l'ITHQ. Entre 18 et 32 membres se sont joints à nous de façon régulière. Si la bonne humeur et la camaraderie étaient au rendez-vous, il fallait quand même presser les restaurateurs de nous donner les additions le plus rapidement possible afin de pouvoir poursuivre notre activité dans les délais prévus. S'il était pratique de rester au resto pour poursuivre le programme prévu, il s'est parfois avéré difficile de respecter l'horaire annoncé justement à cause du problème des additions. Nous sommes désolés que certains membres qui ne pouvaient pas dîner avec nous aient eu à attendre la fin du repas pour participer à l'activité annoncée.

Denise et moi avons aussi voulu reprendre des thématiques de rencontres qui avaient été particulièrement appréciées les années précédentes. Ainsi, à la fin de mai, nous aurons organisé deux activités qui explorent la nature et notre patrimoine historique et architectural. À l'automne 2004, nous avons visité l'Île-de-la-Visitation et une partie du Sault-au-Récollet. Et, avec l'aide d'Éric Volant, notre programmation s'est terminée par une visite du « Parc national du Mont-Bruno et des maisons anciennes de Saint-Bruno ». L'activité strictement gastronomique qui nous a en même

temps permis de souligner Noël s'est tenue à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Deux autres activités, qui touchent directement certaines réalités importantes de la retraite, ont été organisées avec la collaboration de Bertin Trottier. « Décisions finances ! Quoi faire : Investir dans des assurances ou dans des placements quand on considère les bénéficiaires aux héritiers ? » et « La préparation pour le grand voyage ». Espérons que ces deux rencontres auront permis de prendre de bonnes décisions financières ou autres. Par la suite, nos collègues Jean-Guy Sabourin, François Gagné et Michel Allard, avec un savoir-faire consommé, nous ont montré leurs photos de voyage. Leurs recommandations s'avéreront précieuses pour ceux et celles à qui ils auront donné le goût de « S'envoler vers l'Asie ou l'Australie ».

La visite au Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, où étaient exposés des reliquaires à pape-roles, a permis à certains d'entre nous de découvrir un art peu connu. De plus, cette visite a été spécialement instructive en nous faisant revoir l'histoire de Montréal en regard du développement des soins hospitaliers qui y ont été prodigués depuis sa fondation. Notre collègue Monik Grenier a d'ailleurs largement contribué à souligner cet aspect en partageant avec nous les souvenirs de son père, qui a déjà exercé la médecine à cet hôpital. En avril, nous avons parcouru le territoire qui était occupé par l'ancienne carrière Miron, devenue le Complexe environnemental de Saint-Michel et Centre de tri des matières résiduelles de Montréal. Enfin, en mai, Éric Volant nous aura montré la beauté des paysages de Saint-Bruno et de ses anciennes maisons.

Nous pensons que le comité des activités sociales et culturelles devrait organiser l'an prochain des activités de même type. À moins d'avis contraire, l'exploration de bons restos devrait se poursuivre. Déjà, une de nos collègues nous prépare une présentation de voyages. Nous espérons que Bertin Trottier pourra nous proposer d'autres activités financières. L'exploration d'une région où habite un ou une collègue ajoute une note personnelle qui favorise la visite de lieux qui nous

seraient peut-être inaccessibles autrement. Nous sollicitons des collaborations à cet effet. Les volets théâtre, musique et peinture, science et voyages sont à développer.

Nous vous faisons parvenir avec ce bulletin un questionnaire qui vous permettra de nous faire part de vos préférences. Nous aimerions, avec ces informations, continuer à vous offrir des programmes instructifs où l'échange des expertises et la camaraderie rendent l'expérience tout à fait inoubliable.

Merci à vous tous qui avez participé à nos rencontres. Votre bonne humeur a contribué au succès de ces rencontres et nous a motivées, Denise et moi. Merci aux collègues : **Bertin Trottier**, représentant de l'APR au comité de gestion de la Caisse d'économie de la Culture et co-organisateur de deux activités, **Jean-Guy**

Sabourin, François Gagné et Michel Allard, qui ont fait, dans le temps qui leur était donné, une superbe présentation. Merci à **Jean-Claude Lavigne**, qui a mis en page le document pour la « Préparation au grand voyage ». Merci aussi à **Johanne Lareau**, du Service des ressources humaines de l'UQAM, qui a rédigé le document qui nous a été transmis, de même qu'à **Katerine Bélanger**, coordonnatrice des centres de service de l'UQAM et de l'ONF de la Caisse d'économie de la Culture. Merci également à **Éric Volant** et à **Bernard Guibert** pour l'organisation de la visite à Saint-Bruno.

Enfin, un merci tout spécial à **Roch Meynard** pour sa disponibilité et son constant soutien. Grâce à lui, nos informations et nos rappels vous ont été expédiés rapidement.

Assemblée générale 2005

Rapport des activités du Centre d'aide pédagogique aux étudiants

::: Pierre-Yves Paradis

Comme annoncé lors de l'assemblée annuelle de l'APR de mai 2004, les responsables du Centre d'aide pédagogique aux étudiants (CAPÉ) ont rencontré les responsables du programme d'aide à la réussite du bureau de la vice-rectrice aux Études; les discussions ont conduit à un projet de rattachement du CAPÉ aux Services à la vie étudiante. C'est dans ce contexte que des communications entre M. Bégin, des Services à la vie étudiante, et Mme Monique Lemieux, du CAPÉ, ont conduit à quelques rencontres d'étudiants par des professeurs du CAPÉ.

Malheureusement, malgré la bonne volonté des responsables du bureau de la vice-rectrice, les Services à la vie étudiante ont acheminé très peu de demandes d'aide au CAPÉ.

Comme nous l'indiquions l'an dernier, nous croyons toujours que le CAPÉ devrait continuer ses activités, tant parce qu'il y a des professeurs qui sont intéressés à fournir cette aide méthodologique aux étudiants que parce nous gardons toujours l'impression que plusieurs étudiants souhaitent obtenir une assistance de ce type.

Les responsables du CAPÉ analysent présentement les possibilités de poursuivre le projet dans le cadre du programme UQAM Générations, ce qui suppose une évaluation lucide de ce qui a été réalisé jusqu'ici et une réflexion sur les modifications qu'il y a peut-être lieu d'apporter à cette initiative de service aux étudiants en difficulté.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2004 sera remis aux collègues présents à l'assemblée 2005 du 18 mai prochain. Ce procès-verbal est aussi disponible sur notre site Web, à l'adresse www.apr-uqam.org, onglet *Procès-verbaux*.